



Olivier Mocquard

Commissaire aux comptes

MAISON FAMILIALE RURALE  
D'EDUCATION ET  
D'ORIENTATION DE SAINT-PERE  
EN RETZ

20 rue du Prieuré

**44320 SAINT-PERE EN RETZ**

RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS

EXERCICE 2018-2019

Parc d'Activités Ragon  
3 rue Maria Telkes  
44119 TREILLIÈRES

tél. : 02 40 14 57 57  
fax : 02 40 37 01 02

[nantes@equivalences.fr](mailto:nantes@equivalences.fr)

[www.equivalences.fr](http://www.equivalences.fr)

S.A.R.L. de Commissariat aux Comptes  
au capital de 35 000 euros  
RCS Nantes B 414 655 829

Membre de la  
Compagnie Régionale du Bassin

Aux Membres de l'Association,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Maison Familiale Rurale de Saint-Père en Retz » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 4 à 15 ci-après).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont portées sur :

- Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes,
- les opinions retenues dans le choix des méthodes d'évaluation,
- la présentation d'ensemble des comptes,

n'appellent pas d'observation particulière.

Les appréciations, ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres, étant précisé qu'aucun document n'a été porté à notre appréciation.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes,  
Le 29 novembre 2019  
Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,



**O. MOSQUARD**  
Commissaire aux Comptes

**EQUIVALENCES AUDIT S.A.R.L.**  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite  
3, rue Maria Telkes - 44119 TREILLIERES

BILAN

**EQUIVALENCES AUDIT**  
 Société de Commissariat aux comptes  
 R.C.S. Nantes B 414 655 829  
 au capital de 35 000 €  
 3 Rue Maria Telkes  
 44119 TREILLIERES

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	7 398	7398	0	0
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	208 063	92 850	115 213	93 979
Constructions	1 922 363	1 615 514	306 849	364 563
Installations techniques, matériels et outillage industriels	110 494	110 494		3 221
Autres immobilisations corporelles	475 777	379 596	96 181	85 289
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	989 747		989 747	152 412
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations et créances rattachées à des participations	445		445	439
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total I</b>	<b>3 714 287</b>	<b>2 205 852</b>	<b>1 508 435</b>	<b>699 904</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	4 165		4 165	5 271
En cours de production (biens et services) (a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés s/commandes				437
<b>Créances (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	32 551	22 758	9 793	5 228
Autres créances	639 718		639 718	31 252
Valeurs mobilières de placement	173 300		173 300	473 300
Disponibilités	1 171 338		1 171 338	757 970
Charges constatées d'avance	30 780		30 780	9 118
<b>Total II</b>	<b>2 051 852</b>	<b>22 758</b>	<b>2 029 094</b>	<b>1 282 575</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>5 766 140</b>	<b>2 228 610</b>	<b>3 537 530</b>	<b>1 982 478</b>

**EQUIVALENCES AUDIT**  
SARL au capital de 35 000 €  
R.C.S. Nantes B 414 655 829  
Société de Commissariat aux comptes  
3 Rue Maria Telles  
44119 TREILLIERES

- (1) Dont droit au bail
- (2) Dont à moins d'un an
- (3) Dont à plus d'un an
- (a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part.

Rubriques	Montant brut	
Engagements reçus Legs nets à réaliser : Acceptés par les organismes statutaires compétents ; Autorisés par l'organisme de tutelle ; Dons en nature restant à vendre.		

**EQUIVALENCES AUDIT**  
 SARL au capital de 35 000 €  
 R.C.S. Nantes B 414 65 829  
 Société de Commissariat aux comptes  
 3 Rue Maria Telkes  
 44110 TREILLIERES  
 Montant de N

Passif

Rubriques		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	1 581 876	1 578 019
Résultat de l'exercice	22 473	3 858
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 044 926	194 329
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>	<b>2 649 275</b>	<b>1 776 205</b>
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	40 979	39 161
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>Total II</b>	<b>40 979</b>	<b>39 161</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	721 438	55 016
Emprunts et dettes financières divers	481	78
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 078	22 762
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 564	18 686
Dettes sociales et fiscales	58 349	60 549
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 383	
Autres dettes	2 480	9 626
Produits constatés d'avance	501	395
<b>Total III</b>	<b>847 276</b>	<b>167 112</b>
Ecart de conversion (passif) (IV)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL ((I+II)+(III+IV+V))</b>	<b>3 537 530</b>	<b>1 982 478</b>

COMPTE DE RESULTAT

**EQUIVALENCES AUDIT**  
 Période du 01/09/2018 au 31/08/2019  
 SARL au capital de 35 000 e  
 R.C.S. Nantes B 414 655 829  
 Société de Commissariat aux comptes  
 3 Rue Maria Tekes  
 44119 TREILLIERES  
 Montant N°1

Rubriques	Montant N°1	Montant N°1
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- Biens		
- Services	513 762	553 110
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>513 762</b>	<b>553 110</b>
<i>Dont exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	736 524	717 329
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	59 451	48 954
Cotisations		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits (hors cotisations)	1 263	1 384
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 311 000</b>	<b>1 320 778</b>
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	66 541	66 044
Variation de stocks	1 105	(382)
Autres achats et charges externes	251 410	280 385
Impôts, taxes et versements assimilés	5 454	5 302
Salaires et traitements	660 298	639 229
Charges sociales	254 725	276 981
Dotations aux amortissements sur immobilisations	90 835	88 914
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	7 006	8 342
Dotations aux provisions sur exploitation	1 818	715
Engagement à réaliser des ressources affectées		
Autres charges	6 146	7 543
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 345 339</b>	<b>1 373 073</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(34 339)</b>	<b>(52 295)</b>
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
- Excédent ou déficit transféré (III)		
- Déficit ou excédent transféré (IV)		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 730	15 287
Reprises sur provisions et transferts de charges		25 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Produits financiers</b>	<b>11 730</b>	<b>40 287</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 856	26 566

**EQUIVALENCES AUDIT**  
 SARL au capital de 35 000 €  
 R.C.S. Nantes B 414 655 829  
 Société de Commissariat aux comptes  
 3 Rue Maria Telkes  
 44119 TREILLIERES

Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Charges financières</b>	<b>5 856</b>	<b>26 566</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>5 874</b>	<b>13 721</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(28 466)</b>	<b>(38 574)</b>
<b>Rubriques</b>	<b>Montant N</b>	<b>Montant N-1</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 983	7 672
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40 957	40 193
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>53 939</b>	<b>47 865</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 726
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>1 726</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>53 939</b>	<b>46 139</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>3 001</b>	<b>3 707</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 376 669</b>	<b>1 408 929</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 354 196</b>	<b>1 405 072</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>22 473</b>	<b>3 858</b>

**Evaluation des contributions volontaires en nature**

Rubriques	Montant N	Montant N-1
<b>Répartition par nature de ressources</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>MONTANT TOTAL DES RESSOURCES</b>		
<b>Répartition par nature de charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>MONTANT TOTAL DES EMPLOIS</b>		

**EQUIVALENCES AUDIT**  
SARL au capital de 35 000 e  
R.C.S. Nantes B 414 655 829  
Société de Commissariat aux comptes  
3 Rue Maria Telkes  
44119 TREILLIERES

---

## ANNEXE

---

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Août 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ils ne perturbent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

**I - ÉVÈNEMENTS ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant

**II - MODE D'ÉVALUATION DES PRINCIPAUX POSTES**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**a) Immobilisations corporelles**

Selon les conditions d'application des règlements n° 2002-10 et n° 2004-06 du CRC relatifs à la comptabilisation, l'évaluation et la dépréciation des actifs, les immobilisations doivent être comptabilisés par composants. Les immobilisations sont amorties selon les durées d'utilisation différenciées entre la structure et les composants.

Les constructions antérieurement au 31.12.07 ont fait l'objet d'une décomposition partielle lors de leur comptabilisation par type de bâtiment. Seuls les bâtiments de septembre 2000 ne sont pas finis d'amortir (durée de 20 ans). Le plan de financement établi au moment de la réalisation de ces bâtiments ne permet pas d'envisager une décomposition plus approfondie. Il n'y a donc pas de modification des règles de dépréciation de ces actifs.

Les constructions de l'année 2007/2008 (Salle polyvalente et Extension de la Salle à manger) ont fait l'objet d'un amortissement par composants à compter du 1er septembre 2007. Les différents natures et montants de composants ont été établis par l'architecte du projet. Les durées d'amortissements varient de 5 à 40 ans.

Les autres immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	3 ans
- Constructions	de 5 à 40 ans
- Agencements des constructions	de 5 à 20 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	de 1 à 12 ans
- Matériel et outillage pédagogique	de 3 à 8 ans
- Mobiliers	de 3 à 15 ans

**b) Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût initial.

**c) Créances**

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**d) Valeurs mobilières de placement**

Elles font l'objet d'une valorisation au coût d'achat.

**e) Subventions d'équipements**

Les subventions d'équipements, perçues pour l'acquisition de matériel d'exploitation, la remise en conformité des installations, la réhabilitation des locaux et l'extension font l'objet d'un étalement sur 5 à 40 ans selon la durée d'amortissements des immobilisations financées.

**f) Provisions pour risques et charges**

L'association a procédé à l'évaluation de son engagement retraite, à savoir son passif social au titre des indemnités de fin de carrière. L'engagement de l'association se définit en deux points :

- l'engagement correspondant aux services antérieurs, c'est-à-dire à savoir selon l'ancienneté du salarié acquise à la date d'évaluation,
- l'engagement correspondant aux services futurs, c'est-à-dire aux droits susceptibles d'être acquis par le salarié entre la date d'évaluation et la date probable de départ en retraite.

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être présent dans l'association à la date de son départ en retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier.

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de l'association et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir des paramètres économiques, sociaux et techniques propres à l'association.

Paramètres économiques : - le taux d'actualisation retenu est de 1.25% par an.

Paramètres sociaux : - convention collective des Maisons Familiales Rurales.

- l'augmentation annuelle des salaires de 1%,
- le départ est prévu à 67 ans pour l'ensemble du personnel, sauf pour les salariés les plus âgés, il s'étale de 60 à 67 ans.
- le taux de rotation retenu est de 1% pour tous les salariés.
- le départ intervient à l'initiative du salarié.
- le taux de charges sociales patronales est de 45%.

Paramètres techniques

- la table de mortalité utilisée est la table règlementaire INSEE 2014-2016,
- la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis,
- les plans de financement sont établis à partir des salariés en CDI présents à la clôture.

L'engagement s'élevait au 31 août 2018 à 39 161 €. Une somme de 1818 € a été passée en charge pour ajuster le montant de l'engagement de l'année précédente, soit un total de 40 979 € au 31/08/2019.

**g) Emprunt**

Les emprunts consentis par le Crédit Agricole font l'objet des garanties suivantes :

N° Prêt	Réalisation	Echéance	Capital initial	Capital RD 31/08/2019	Taux	Echéance	Garantie
10000144555	03/2014	10/12/2021	120 000,00 €	38 989,72 €	2,50%	1 434,94 €	sans
10000673857	05/2019	10/10/2030	700 000,00 €	668 137,23 €	1,12%	5 306,72 €	Hypothèque sur terrain AK 231 et constructions prévues dessus
10001069651	09/2018	10/09/2021	20 570,00 €	14 310,89 €	0,40 %	574,92 €	sans
TOTAL			840 570 €	721 437,84 €		7 316,58 €	

**h) Volontariat associatif et engagement éducatif**

(Article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif)

Les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Cette disposition est applicable à notre association.

Pour l'exercice 2018/2019, le montant des rémunérations concernées par ce texte législatif et versées par notre association est égal à 0 €.

**III - AUTRES INFORMATIONS (en annexe)**

- tableau des immobilisations,
- tableau des amortissements,
- tableau des provisions
- état échéances des créances et des dettes.

**IV - ENGAGEMENT FINANCIER & AUTRES INFORMATIONS**

**EQUIVALENCES AUDIT**  
SARL au capital de 35 000 €  
R.C.S. Nantes B 414 655 829  
Société de Comptabilité aux comptes  
Rue Maria Thérèse  
44119 TREILLERES

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

**EQUIVALENCES AUDIT**  
 SARL au capital de 35 000 €  
 R.C.S. Nantes B 414 655 829  
 Société de Commissariat aux comptes  
 3 Rue Maria Telkes  
 44119 TREILLIERES  
 Diminutions Reprises

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
<b>Immobilisations</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	7 398			7 398
Terrains	183 599	24 464		208 063
Constructions sur sol propre	1 312 274			1 312 274
Constructions sur sol d'autrui	608 634	1 455		610 089
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel	110 494			110 494
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	56 794			56 794
Matériel de bureau, informatique et mobilier	378 878	36 107		414 985
Emballages récupérables et divers	3 998			3 998
Immobilisations corporelles en cours	152 412	868 210	30 875	989 747
Avances et acomptes				
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>2 807 083</b>	<b>930 236</b>	<b>30 875</b>	<b>3 706 444</b>
Participations	439	6		445
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>439</b>	<b>6</b>		<b>445</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 814 920</b>	<b>930 242</b>	<b>30 875</b>	<b>3 714 287</b>

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	7 398			7 398
Terrains	89 620	3 229		92 850
Constructions sur sol propre	1 015 000	51 053		1 066 053
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions	541 345	8 117		549 462
Installations techniques, matériel et outillage industriels	107 274	3 221		110 494
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	36 367	4 214		40 581
Mat de bureau et informatique, mobilier	314 016	21 001		335 017
Emballages récupérables et divers	3 998			3 998
<b>Total des amortissements sur immobilisations corporelles</b>	<b>2 107 619</b>	<b>90 835</b>		<b>2 198 454</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 115 017</b>	<b>90 835</b>		<b>2 205 852</b>

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

**EQUIVALENCES AUDIT**  
 SARL au capital de 35 000 €  
 R.C.S. Nantes B 414 655 829  
 Société de Commissariat aux Comptes  
 3 Rue Maria Telkes  
 44119 TREILLIERES

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	39 161	1 818		40 979
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>	<b>39 161</b>	<b>1 818</b>		<b>40 979</b>

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	16 544	7 006	792	22 758
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>16 544</b>	<b>7 006</b>	<b>792</b>	<b>22 758</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>55 705</b>	<b>8824</b>	<b>792</b>	<b>63 737</b>

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

**EQUIVALENCES AUDIT**  
 SARL au capital de 35 000 € an  
 R.C.S. Nantes B 414 658 829  
 Société de Commissariat aux comptes  
 an ad n° 101 101 101  
 3 Rue Maria Telkes  
 44119 TREILLIERES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>Total de l'actif immobilisé</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	32 551	32 551	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 300	1 300	
Etat – Divers	617 099	617 099	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	21 320	21 320	
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>672 269</b>	<b>672 269</b>	
Charges constatées d'avance	30 780	30 780	
<b>TOTAL</b>	<b>703 049</b>	<b>703 049</b>	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	721 438	79773	262 393	379 272
Emprunts et dettes financières divers	481	481		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 564	30 564		
Personnel et comptes rattachés	7 911	7 911		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 363	44 363		
Impôts sur les bénéfices	3 001	3 001		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 075	3 075		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 383	13 383		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 480	2 480		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	501	501		
<b>TOTAL</b>	<b>827 198</b>	<b>185 532</b>	<b>262 393</b>	<b>379 272</b>